

Fonds d'atténuation de la précarité énergétique

Bilan 2014 : l'animation

Drôme



En accord avec la Région, nous avons pris le parti de proposer systématiquement le fonds régional en complément des dossiers Habiter Mieux. Notre objectif était de pousser les propriétaires à aller plus loin dans leur projet de travaux et nous avons vraiment pu obtenir des résultats intéressants. Le fonds Région a été par exemple un argument décisif pour que les personnes investissent dans des travaux encore plus efficaces en matière d'énergie et de développement durable : VMC Hygro, éco matériaux, eau chaude solaire..., lorsque les ménages ont peu de moyens, les aides de la Région permettent de les convaincre qu'ils peuvent améliorer encore leur projet.

Du fait de ce couplage avec Habiter Mieux, nous avons peu sollicité la partie animation du fonds.

Elle nous a permis de passer plus de temps avec des personnes ayant de grosses difficultés, d'ailleurs, ça se voit dans nos résultats : 70% de nos demandes de financement Habiter Mieux concernent des personnes « très modestes ». En 2014, ce cumul de financement nous a permis également de solutionner des cas complexes, avec des logements insalubres ou très dégradés pour lesquels nous étions dans l'impasse.

48% d'économies à Bourg-les-Valence

Le logement est situé au 1^{er} étage d'une petite copropriété, au dessus d'une cave et d'un garage. C'est un Type 4 de 67m² occupé par une famille de 5 personnes. Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques. Les menuiseries d'origine sont vétustes. Pour réduire leur facture, les propriétaires avaient prévu de changer les menuiseries et recherchaient des aides. Sur les conseils du CALD, ils ont décidé de réaliser également :

- l'isolation du plancher bas,
- le remplacement des convecteurs par des radiants,
- la pose d'une ventilation mécanique naturelle.

Le coût total des travaux est de 12 500€ financés en grande part par des subventions (dont la Région) et par un prêt PROCIVIS. La gain est estimé à 75 € par mois et le coût du prêt à 33 € par mois pendant 3 ans.

Les personnes disposant de ressources très faibles, c'est le cumul des subventions, qui a permis de concrétiser le projet.



Bilan 2014 : Les aides aux personnes

Drôme

RhôneAlpes Région 

En 2014 :

- 300 projets accompagnés
- 870 tonnes de CO2 en moins /an

Depuis 2011 :

1160 logements rénovés

- 512 ont bénéficiés des aides de la Région
- 19 500 € de travaux
- 41% d'économie d'énergie !
- 20 millions de KWh économisés chaque année
- 3 300 tonnes de CO2 économisées par an

Et pour ma maison ?

Une économie de :

- 116 € /mois
- 2,9 T CO2 /an
- 17 300 KWH /an



39% d'économies à Montélimar

La propriétaire âgée de 70 ans se plaignait de factures de fuel trop élevées et d'un sentiment d'inconfort dans sa maison. Et ce malgré le changement de la chaudière en 2008.

Nous avons préconisé d'abord une isolation des combles. Les menuiseries en bois exotique ont toutes été changées, ainsi que la porte d'entrée. La façade nord, a été isolée. La rénovation, faite en 2013 a coûté 18 600 € TTC. Nous avons pu réunir 9 000 € de subvention dont 2 500€ de la Région. Un prêt Procivis a permis de compléter le financement.

La performance de la maison est passé de l'étiquette F à l'étiquette D. La personne a vu sa facture de fuel passer de 2 475 € à 1 475 € par an. Pour l'avenir, nous avons préconisé d'isoler l'entrée et le garage, d'isoler la façade ouest et d'installer une VMC hygroréglable.



Insufflation de 30 cm de ouate de cellulose



Isolation de la façade nord



RhôneAlpes Région